

Le conseil communal du 31 mars 2014 : du bien mauvais théâtre

Etre observateur d'un conseil communal, c'est un peu comme assister à une pièce de théâtre, bonne ou moins bonne, c'est selon. Cette fois, la pièce était plutôt mauvaise.

L'acteur principal était sans conteste notre secrétaire communal (pardon, directeur général) qui a profité de l'absence de son collègue receveur (pardon, directeur financier) pour répondre aux questions de la minorité portant sur les comptes ...2011 ! Tâche ardue autant qu'inutile pour les conseillers, même si elle est obligatoire. Qui se souvient encore clairement du budget 2011 que ces comptes doivent permettre d'évaluer ? Le receveur n'ayant pratiquement jamais défendu ses comptes, c'est en principe le Collège qui doit répondre aux questions des conseillers, mais c'est en fait Yves Charlier qui s'en charge quand il le peut, et c'est souvent au receveur... absent que l'on renvoie, lui seul étant apparemment capable d'expliquer certaines choses. Comprenez qui pourra, mais cela fait des années que ce petit jeu dure et que la démocratie n'en sort pas grandie, loin de là. Quoi qu'il en soit, les comptes 2011 ont fini par être approuvés, Ecolo s'est abstenu, les autres groupes votant OUI.

Le reste des points a été voté à l'unanimité : emprunts pour achat d'un véhicule technique et de radars préventifs, plan de cohésion sociale, contribution communale aux services d'incendie et de secours, règlement d'ordre intérieur du conseil communal (avec enfin, une belle ouverture au transfert digital des données entre la commune et les conseillers).

Le point amené par Ecolo (impact des mesures prises par le fédéral en matière de chômage sur le budget de la commune et du CPAS : poids financier des chômeurs qui émargeront bientôt au CPAS) a amené de la clarté dans les positions de la majorité et de la minorité : Claude Jossart pourrait réagir et exprimer sa désapprobation voire son inquiétude, comme il l'a déjà fait au niveau du Collège des bourgmestres du Brabant wallon. Les autres MR de la majorité, par la voix de P.Dispa, soutiennent sans surprise les mesures gouvernementales. Chez Chastre 2020, on aurait aimé couper la poire en deux et voter le seul point 2 (exiger du gouvernement fédéral qu'il s'engage à financer le poids de la mesure au sein des CPAS), mais pour eux, c'est « *normal que le chômage soit limité dans le temps* » (Th.Champagne). Quant au PS et au CDH, ils ont voté comme un seul homme contre la motion d'Ecolo, alors que, tout récemment, leurs partis respectifs disent vouloir revenir en arrière sur cette mesure ! Où est la cohérence là-dedans ?

Le point amené par Chastre 2020 (ouverture d'une ligne de bus TEC qui desservirait Gentinnes, Saint-Géry, Villeroux et passerait par Mont-St-Guibert pour arriver à Louvain-la-Neuve) a été longuement débattu, le groupe faisant état d'une pétition de 350 signatures pour soutenir le projet. D'autres possibilités (navettes de rabattage vers la gare de Chastre) ont été évoquées et le président de la commission de mobilité a regretté que ni la commission ni la conseillère en mobilité n'aient été consultés à ce sujet. Vote oui à l'unanimité, mais large scepticisme quant aux chances de ce projet d'aboutir un jour.

Les questions orales ont donné à notre secrétaire communal l'occasion de dire tout le mal qu'il pense des personnes qui se portent candidates à un emploi d'agent D7 dans la commune (« *des cons, on en aura vu !* », s'agissant des candidats au poste de responsable des travaux pour lequel un nouvel examen devra être organisé, ils apprécieront...). Ou encore le genre d'emploi qu'il juge manifestement inutile (celui d'éco-conseiller, par exemple). Même si on peut, peut-être, accepter que la commune n'est pas une poubelle « *pour les gens qu'on ne veut pas ailleurs* », tout demandeur d'emploi doit être traité avec respect et dans la plus grande confidentialité. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas à Chastre.

Andrée Debauche